

|  |
|--|
| <p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL<br/>DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY</b></p> |
|--|

Séance du 2 septembre 2010  
Date de convocation: 27 août 2010

L'an deux mille dix, le 2 septembre à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Etaient présents : Rémi JAVOY, Martine BAUDOIN, Charlette ROUSSEL, Danielle COROLEUR, Jean-Claude KERVELLA, Micheline LINGER, Jacques DUFOURNIER, Eric MAINARDI, Nicole BOURGOIN, Fabienne SIONNEAU, Christophe DESCHAMPS, Nathalie RIETH.

Absents : Marie-Edith MERCIER, Olivier BOIS

Christophe DESCHAMPS a été nommé secrétaire

### **Ordre du jour**

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2010

#### Délibérations :

- Rapport d'activités du C3M
- Aide départementale à la voirie communale 2010,
- Décisions modificatives,
- Travaux mairie : travaux maçonnerie,

#### Point sur les commissions

#### Questions diverses

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juillet dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

### **Délibérations**

- **Rapport d'activités du C3M :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les rapports d'activités (service eau et assainissement) du C3M pour l'année 2009, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les rapports d'activités du C3M.

- **Aide départementale à la voirie communale pour l'année 2010 :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le montant de l'aide départementale à la voirie de la façon suivante :

Redevance des mines : travaux carrefour « rue du bourg » pour un montant de 1 578.00€ HT soit 1 887,29€ TTC subvention correspondante : 491.82€.

Amendes de police : travaux de voirie « Rue de Nuisance » pour un montant de 21 937,00€ HT soit 26 236,65€ TTC subvention correspondante 2 708.80€.

- **Décisions Modificatives n°3 :**

Le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

020 (Dépenses Imprévues) : -650€

Opération 76 (Cimetière) 2184(Mobilier) : +650€

- **Décisions Modificatives n°4 :**

Le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

022 (Dépenses Imprévues) : -2500€

657362 (CCAS) : +2500€

- **Travaux mairie :**

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Robichon pour un montant de 1350,40€ TTC pour la réfection du grenier de la Mairie.

### **Point sur les commissions :**

- **Personnel :**

Madame Fabienne SIONNEAU, adjointe au personnel, informe le Conseil Municipal qu'à partir de la rentrée trois axes de travail vont être mis en avant concernant la gestion du personnel communal : renforcer la cohésion d'équipe, la bienveillance et la posture professionnelle. Ce recadrage intervient suite à différents incidents intervenus l'année dernière. Cela prendra la forme de réunion d'équipe les lundis matins, et d'un entretien individuel afin de refixer les objectifs de travail et de formation de chaque agent jusqu'à la fin de l'année.

- **Voirie :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la voirie, informe le Conseil Municipal que les travaux de réfection de la rue de Nuisance ont été réalisés durant le mois d'août. Lors du dernier conseil municipal il avait été signalé des problèmes de sécurité au carrefour de la rue de Nuisance. Après étude de plusieurs possibilités, la résine gravillonnée semble être une solution envisageable pour un coût de 3 324,90€.

Les travaux de réalisation du tourne à gauche au niveau de la R.D 15 ont commencé.

Enfin concernant la route du bas des vallées qui est en très mauvais état depuis cet été, les membres du conseil municipal proposent qu'un arrêté municipal d'interdiction de circulation au camion soit pris afin que les carriers remettent la chaussée en état.

- **Communication :**

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la communication, informe le Conseil Municipal que le site internet est en cours de réalisation et qu'il sera mis en ligne fin septembre début octobre. Une formation est prévue avec le prestataire informatique le 14 septembre. Monsieur Jean-Claude KERVELLA propose une réunion communication le jeudi 9 septembre à 18h30.

- **Travaux :**

Madame Charlette ROUSSEL, adjointe aux travaux, informe le Conseil Municipal que des travaux ont été réalisés par l'agent technique à l'école durant cet été (pose d'étagères, aménagement de la nouvelle classe etc...). Ces travaux ont nécessité cinq semaines de travail. A partir du mois de septembre les travaux d'entretien de la commune seront effectués.

- **Finances :**

Madame Danielle COROLEUR, adjointe aux finances, informe le Conseil Municipal que la commission finances s'est réunie le 23 juillet dernier afin de faire le point sur la situation budgétaire au 30 juin :

Fonctionnement :

Concernant les recettes, elles sont supérieures aux prévisions (rôle supplémentaire, taxe additionnelle droits de mutation).

Concernant les dépenses, le chapitre charges à caractère général : pas de dépassement de crédit, cependant des dépenses supplémentaires sont à prévoir au niveau de l'électricité, eau, produits entretien et maintenance. Les chapitres charges de personnel, gestion courante et financière sont conformes aux prévisions.

Investissement :

La somme de 44 200 € correspondant au solde de la Dotation Globale de Fonctionnement pour la construction de l'école a été versée au mois d'août. Le montant total de la subvention pour cette opération est de 221 000€.

Concernant le FCTVA, le dossier a été envoyé en préfecture.

Etude du coût d'un repas pris au restaurant scolaire : Mesdames Danielle Coroleur et Martine Baudoin proposent de travailler sur ce sujet à partir de la rentrée.

Concernant le budget de fonctionnement d'un élève, le coût des dépenses est actuellement en cours d'étude (fournitures scolaires, photocopies...).

- **Environnement :**

Madame Danielle COROLEUR, adjointe à l'environnement, informe le Conseil Municipal que les panneaux de randonnée pour la commune de Mézières ont été commandés auprès de la CCVA. Par ailleurs la commission environnement travaille actuellement sur les itinéraires de liaison douce et un rendez-vous est fixé le mercredi 8 septembre à 17h00 pour parcourir en vélo ces itinéraires.

### **Questions diverses :**

- **Cour de l'école :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la cour de l'école a été bitumée par la société Eurovia cet été. En effet faisant suite aux plaintes des parents d'élèves et des enseignantes, des analyses de sol ont été effectuées par le BRGM cet été. Ces analyses ainsi que le rapport d'un toxicologue, ont démontré que le revêtement n'était pas compatible avec une cour d'école. Afin de préserver la santé des enfants et du personnel fréquentant ces lieux, une solution à l'amiable a donc été trouvée entre la municipalité, le bureau d'études Frinault-Chevallier et la société Eurovia.

- **Etude d'opportunité et de faisabilité relative à la création d'équipements structurants :**

Cette étude concernant la faisabilité de quatre projets structurants au niveau du territoire de la CCVA : la création de locaux administratifs, un équipement sportif, un équipement culturel et une maison médicale. Un diagnostic correspondant à la première phase des études a été établi par le cabinet ASTYM, mandaté par la communauté de communes. Une réunion aura lieu le 14 octobre.

- **Elaboration du PLU :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'un porter à connaissances complémentaire a été transmis concernant les dispositions de la loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle 2. Celles-ci vont influencer sur le contenu des PLU en cours de révision, sachant que la date d'entrée en vigueur de ces dernières est le 13 janvier 2011 pour les PLU qui ne sont pas encore arrêtés. A ce jour il est certain que le PLU de Mézières Lez Cléry ne sera pas arrêté à cette date. Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion du comité de pilotage prévue le 13 septembre.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un projet de panneau photovoltaïque est en cours d'étude sur le site de l'ancienne carrière.

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciement de la paroisse concernant le remplacement de trois vitraux qui avaient été cassés cet hiver suite à la tempête.

- Le marché villageois organisé par l'office de tourisme aura lieu le 12 septembre

- Forum des associations : le 2 octobre
- Accueil des nouveaux arrivants : le 15 octobre à 19h00.
- Prochain conseil municipal : jeudi 7 octobre

La séance est levée à 22h30